

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
H0B1(V)B2(V)BRBC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/11/2025

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

RECYCLAGE H0 B1(V) B2(V) BR BC



Durée :

10H30 Heures réparties sur 1,5 jours.



Obligation réglementaire :

Responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, l'employeur doit veiller au respect de la réglementation applicable en la matière. Il doit notamment s'assurer que, conformément aux dispositions du Code du travail, les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne sont bien effectuées que par des travailleurs habilités.

L'habilitation électrique au sens de l'article R. 4544-9 du Code du travail est requise :

- . Pour les opérations sur les installations électriques ;
- . Pour les opérations d'ordre électrique (interventions, travaux, opérations spécifiques) ou non électrique (nettoyage, peinture, maçonnerie...) au voisinage des installations électriques ;
- . Pour accéder sans surveillance aux locaux à risques particuliers de choc électrique.



Lieu :

- . En Présentiel : Organisme de Formation CONVERGENCE FORMATION
- . En Intra Entreprise



1

CONVERGENCE Formation – www.convergence-formation.com

Déclaration d'Activité enregistrée sous le N° 93060804906 du Préfet de région PACA. 802936245 RCS ANTIBES

2721 Chemin de St Claude 06600 Antibes N° CNAPS : FOR-006-2027-01-06-20210623557 N° SIRET : 802936245 00033	66 B, Avenue Pierre de Coubertin 06200 Nice N° CNAPS : FOP-006-2026-04-21-20251005754 N° SIRET : 802936245 00041
--	---

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
H0B1(V)B2(V)BRBC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/11/2025



Nombre de candidats :

04 à 12 candidats maximum par session afin de préserver les meilleures conditions d'apprentissage.

Avant-propos :

Convergence Formation est agréé à dispenser les formations de prévention des risques professionnels.

ÉLECTRICITÉ

Description :

L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. L'habilitation des travailleurs s'appuie sur les dispositions du Code du travail et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique » et ses éventuels amendements.



Public et Prérequis

Tout personnel devant assurer des tâches d'ordre électrique et ayant de base des compétences en électricité.



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus d'informations.



Objectifs

Maintien et actualisation des compétences afin de continuer d'être en mesure de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques ; d'adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à l'établissement ; de diriger des travaux, des essais et des interventions en présence de risques électriques mécaniques et thermomécaniques.

Obtenir de l'employeur le renouvellement de l'habilitation H0 B1(V)B2(V)BR BC



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation H0 B1(V)B2(V)BR BC bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
H0B1(V)B2(V)BRBC	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/11/2025



Formateurs

Tous les formateurs justifient des compétences et autorisations spécifiques pour intervenir dans la formation H0 B1(V)B2(V) BR BC. Leur expérience et leurs qualifications en matière de prévention aux risques électriques sont conformes.



Programme

La formation H0 B1(V)B2(V) BR BC comprend la révision des 5 modules distincts de la formation Initiale en y incluant les mises à jour éventuelles :

Modules	Descriptif
Module 1	La réglementation
Module 2	Les risques en milieu industriel
Module 3	Organisation et méthodologie de la mise en sécurité, définition des rôles
Module 4	Les moyens de prévention
Module 5	Mise en pratique sur différentes interventions



Matériels pédagogiques

Salles équipées d'écrans connectés, rétroprojecteurs et tableau blanc.

Supports de cours remis aux participants.

Tout le matériel nécessaire à la formation spécifique de la formation H0 B1(V)B2(V) BR BC (valises pédagogiques, matériels électriques, prises, interrupteurs, câbles, outillages, tableaux électriques, équipements de protection individuels).



Evaluation et validation :

Evaluation formative continue par des exercices théoriques, QCM, exercices pratiques. Test de fin de formation pour validation et avis favorable du formateur.



Obtention de l'attestation de réalisation.

L'obtention de l'attestation H0 B(V)B2(V) BR BC ne sera possible que si l'ensemble de la formation a été suivie par le ou la participant(e). Une note de 10 sur 20 est requise au test pour l'obtention de l'avis favorable à l'habilitation de la part du formateur.